

Où puis-je trouver de plus amples renseignements ?

N'hésitez pas à parler à un professionnel de la santé à tout moment, avant ou après les examens ou tests, si vous êtes concerné par votre bébé.

Votre sage-femme, infirmière de visite, médecin de famille ou consultant sera capable de vous donner les informations voulues. Vous trouverez les sites suivants très utiles :

- Pour obtenir des informations concernant tous les aspects du dépistage prénatal et du nouveau-né et les sources d'informations disponibles pour les parents www.screening.nhs.uk/an
- Pour de plus amples informations sur le dépistage auditif, voir les informations à la page 58
- Pour les conseils de santé générale et les informations médicales, voir ci-après.
 - Téléphonnez le NHS Direct au 0845 4647 ou visitez www.nhsdirect.nhs.uk Interprètes disponibles.
 - Pour un compte rendu des expériences d'autres personnes, visitez www.dipex.org
 - Pour contactez une organisation caritative familiale visitez www.cafamily.org.uk
 - Pour les résultats et les choix prénatals visitez www.arc-uk.org
 - Pour les informations sur le centre britannique du programme de dépistage des nouveau-nés « UK Newborn Screening Programme Centre », visitez www.newbornbloodspot.screening.nhs.uk

Site Web : www.screening.nhs.uk
Date de publication: Janvier 2009
Date de révision de publication : Janvier 2010
Code de brochure : ANSP01/09 French
Commande téléphonique : 0300 123 1002
Adresse bureau NSC : National Screening Committee
Quarry House
Quarry Hill
Leeds
LS2 7UE



© Comité national de dépistage 2009

